

Quoi de Neuf ?

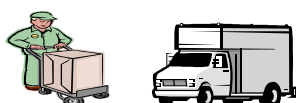
(numéro 10)



Le 5 mars 2019

École primaire des Explorateurs

1. Déménagement



Il serait très apprécié que vous preniez le temps d'aviser la secrétaire dès que vous saurez officiellement que vous allez déménager (s'il y a lieu) afin que la formation de nos groupes de l'an prochain soit fidèle à la clientèle réellement inscrite. Merci!

2. Heure d'arrivée des élèves avant les cours



Avec l'arrivée du beau temps qui approche, nous tenons à vous rappeler les heures où il est permis aux élèves de se présenter sur la cour :

7 h 40 (entrée des élèves à 7 h 45 et début des cours à 7 h 50)

12 h 45 (entrée des élèves à 12 h 50 et début des cours à 12 h 55)

Je vous demande de faire respecter ces heures à vos enfants, car en dehors de cet horaire il n'y a pas de surveillance. De plus, je vous rappelle que si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et qu'il se présente durant les heures d'ouverture de ce dernier, vous pourriez recevoir une facture à déboursier ...

3. Gomme



Je tiens à vous rappeler que la gomme est interdite autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Il en est de même pour les friandises. Ce règlement est noté à la page 4 de l'agenda. Il serait apprécié que vous fassiez un rappel à vos enfants. Ceux qui en auront en leur possession recevront automatiquement un avertissement à la règle #5 (attitude). Merci de votre aide!

4. Accueil des élèves pour l'année scolaire 2019-2020



Je suis en mesure de vous annoncer officiellement qu'après les vacances estivales, les élèves seront de retour en classe le vendredi 30 août 2019.

5. Activité-récompense du 4^e bloc



Les élèves du primaire qui ont gagné au moins 2 étoiles dans le bloc couvrant la période du 29 janvier au 19 mars 2019 auront la chance de participer à une dégustation de produits de l'érable et de manger une fondue à l'érable le mercredi 20 ou le jeudi 21 mars. Bien sûr, les élèves de maternelle pourront tous y participer. Vous recevrez des informations à ce sujet le lundi 18 mars 2019 dans le sac d'école de votre enfant.

J'en profite pour féliciter tous les élèves qui ont su respecter les règles de vie de l'école durant les 30 dernières journées de classe! Vous méritez de participer à cette activité!

6. Habillement



Il est important que vos enfants soient convenablement vêtus (manteaux et bottes d'hiver pour les semaines à venir ou de bottes printemps quand la température le permettra).

Dans le même ordre d'idées, **je vous demande d'attendre mon autorisation, qui vous sera faite par courriel, avant de laisser les enfants venir à l'école en souliers.** Avec la quantité de neige que nous avons cet hiver, vous comprendrez que la cour d'école ne sera probablement pas encore en état pour que nous portions des chaussures avant la fin du mois d'avril. À compter de cette date, les élèves qui se présenteront à l'école en souliers devront nécessairement changer de chaussures avant d'entrer dans les locaux.

Merci de votre précieuse collaboration!

7. Parascolaire – Session printemps 2019



Votre enfant recevra, le lundi 25 mars prochain, la publicité pour les inscriptions aux activités parascolaires de la session printanière. Les élèves du préscolaire pourront participer à une activité de chant chorale, ceux du 1^{er} cycle pourront s'inscrire au soccer, les élèves du 2^e cycle pourront s'inscrire à des activités scientifiques et les plus grands du 3^e cycle pourront s'inscrire à une activité de « kinball » ou à une activité d'esthétique.

Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tard le lundi 1^{er} avril 2019.

8. Clientèle pour l'année scolaire 2019-2020



Je suis maintenant en mesure de vous donner une idée de la clientèle pour la prochaine année scolaire. Nous connaissons encore une hausse du nombre d'inscriptions. En effet, selon

mes prévisions, 450 élèves seront inscrits pour la prochaine rentrée. C'est une autre augmentation de 40 élèves comparativement à cette année.

9. Capsule-santé « Une bonne collation »



Votre enfant qui est au primaire a un besoin accru en énergie puisqu'il est en période de croissance. Lui fournir des collations est un bon moyen de l'aider à poursuivre et terminer sa journée. Nous savons que les enfants d'âge scolaire aiment les couleurs et les formes qui attirent leur attention. Souvent, quand l'aliment semble bon visuellement, l'impression qu'il goûte bon est augmentée.

La collation doit fournir une bonne portion sans être exagérée, doit avoir une bonne valeur nutritive et être différente chaque jour. Inviter votre enfant à choisir sa collation et la préparer lui donnera une bonne raison de la consommer à l'école.

J'en profite pour vous rappeler que seuls les fruits frais, les légumes frais, les fromages et les compotes à boire sont permis en classe cette année.

10. Merci à nos commanditaires!

Je désire remercier une autre fois les généreux commanditaires qui nous permettent de faire de cette année scolaire une année riche en activités de toutes sortes!

- IGA des Sources Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Caisse populaire de St-Raymond-Sainte-Catherine
- Transport Marc Juneau inc.
- La pharmacie Uniprix de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- La Fondation Jeunes Athlètes
- Centre dentaire de la Jacques-Cartier
- Ciment Québec
- Larivière aux pommes design



Je vous invite à les encourager par vos visites!

11. Services dentaires – Régie de l'assurance maladie du Québec



Le saviez-vous? La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) couvre la plupart des soins dentaires, chez votre dentiste, pour les enfants de moins de 10 ans.

Soins dentaires gratuits :

Examen dentaire (1 fois / année), examen d'urgence à tout moment, radiographies, obturations (plombage gris), traitement de canal, extraction de dents et de racines, chirurgie

Soins dentaires non gratuits :

Nettoyage, détartrage, application de fluorure, scellants

Si votre enfant n'a pas visité un dentiste dans la dernière année, je vous conseille qu'il soit examiné et traité avant son 10^e anniversaire. Après cet âge, il est important de poursuivre ses visites régulières afin qu'il conserve une bonne santé buccodentaire.

Sophie Leclerc, hygiéniste dentaire

12. Élèves du cycle

Félicitations à vous toutes et à vous tous champions du cycle! Vous avez su vous démarquer de façon remarquable de vos camarades pour le cycle couvrant la période du 12 au 26 février 2019. Vous avez été choisis parce que vous produisez des travaux complets et de qualité. Bravo! Continuez dans le même sens ...

Maternelle (Madame Élise) :	Dérék Maltais
Maternelle (Madame Mélanie) :	William Gingras
Maternelle (Madame Hélène) :	Charlie Savard
Maternelle (Madame Mylène) :	Livia Verreault
1 ^{re} année (Madame Marie-Christine) :	Sophianne Damphousse
1 ^{re} année (Madame Amélie) :	Benjamin Poulin
1 ^{re} année (Madame Jacinthe) :	Philippe Boivin-Wong
1 ^{re} / 2 ^e année (Madame Valérie) :	Zack Frenette
2 ^e année (Madame Pascale) :	Ezekiel Meunier
2 ^e année (Madame Josée) :	Ryan Beaulieu
3 ^e année (Madame Julie) :	Charly-Ève Cloutier
3 ^e année (Madame Geneviève) :	Anthony Verret
3 ^e / 4 ^e année (Madame Joëlle) :	Dahlia Delisle
4 ^e année (Madame Marlène) :	Éloan Dumais
4 ^e année (Madame Bianca) :	Anabel Légaré
5 ^e année (Madame Aldéa) :	Méganne Raymond
5 ^e année (Madame Manon) :	Julie-Ann Roux
6 ^e année (Madame Sarah) :	Géraldine Lacasse
6 ^e année (Madame Catherine) :	Alys Lévêque
6 ^e année (Madame Kimberly) :	Léa-Rose Garneau



Martin Savard

Martin Savard

Directeur